



ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIDIENNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Formez les acteurs de l'éducation
Assurez la qualité de service des temps éducatifs

FÉDÉRATION YVELINES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

UN CONTEXTE

Les temps scolaires et périscolaires sont réorganisés avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes. De nouveaux intervenants arrivent aux côtés des agents et/ou animateurs présents, de nouvelles missions sont confiées aux personnes déjà en place. L'équipe réunit des professionnels de cultures différentes, permanents, volontaires, et des bénévoles... Le bien-être et la réussite de tous les enfants nous obligent à construire une organisation efficace et à penser l'ensemble des temps de la journée dans leur continuité.

TROIS PRIORITÉS

1- FORMER LES INTERVENANTS POUR UNE CULTURE PARTAGÉE

Quels que soient leur statut, leurs compétences, leur domaine d'intervention, il est essentiel que tous les intervenants aient un positionnement commun pour répondre correctement aux besoins de l'enfant sur les temps périscolaires.

« Chaque intervenant doit être porteur d'une stratégie éducative globale et cohérente, définie par le projet local. »



2- FORMER LES RÉFÉRENTS DE SITE POUR UNE ORGANISATION EFFICACE

La coordination et l'animation de l'ensemble des intervenants est un enjeu essentiel pour que les enfants bénéficient des activités proposées en toute sécurité.

« Le référent du site doit être porteur du projet de service au sein de l'équipe. »

3- PROPOSER DES PARCOURS ET DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE QUALITÉ

La réforme des rythmes s'est fixée pour objectif que les temps périscolaires s'enrichissent d'activités culturelles, artistiques et sportives permettant aux enfants de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux renforçant le plaisir d'apprendre. Comment mettre en œuvre cet objectif ambitieux ? Comment ne pas perdre de vue l'importance d'un accueil personnalisé et de temps favorisant le libre choix de l'enfant ?

« La mise en œuvre des nouveaux temps périscolaires doit favoriser un aménagement équilibré des temps de l'enfant. »

DES FORMATIONS CERTIFIANTES, QUALIFIANTES OU MODULAIRES

Les organismes de formation de la Ligue de l'enseignement proposent :

- La formation des animateurs volontaires au BAFA, des directeurs volontaires au BAFD, et des intervenants au PSC1
- La formation des animateurs professionnels aux Certificats de qualification professionnelle Animateur périscolaire (CQP APS) ou Animateur de loisirs sportifs (CQP ALS)
- Des temps de formation, d'information ou de réflexion modulables

TROIS APPROCHES COMPLÉMENTAIRES POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

FORMATION D'ÉQUIPES ENTIÈRES

L'objectif essentiel est de permettre aux membres de l'équipe, quels que soient leur statut et leur fonction, d'échanger sur leur positionnement. La formation favorise la construction commune d'une organisation adaptée au contexte local ainsi que des attitudes cohérentes. Elle permet d'élaborer un projet d'évolutions pour les semaines et les mois à venir.

« La formation d'équipes entières nécessite un accompagnement du projet par la collectivité. »

FORMATION SPÉCIFIQUE PAR MÉTIER ET PAR POSTE

Cette formation vise à accroître les connaissances et les compétences personnelles pour l'exercice de fonctions spécifiques.

Exemples :
- Animateur périscolaire
- ATSEM
- Référents de site



FORMATIONS MODULAIRES

L'objectif de ce type de formation est de permettre à chaque participant, quels que soient son statut et son métier, de développer ses connaissances et ses compétences, sur des thématiques précises.

TROIS ÉTAPES POUR ACCOMPAGNER VOTRE PROJET

1- UNE FORMATION MONTÉE SUR PLACE ET SUR MESURE

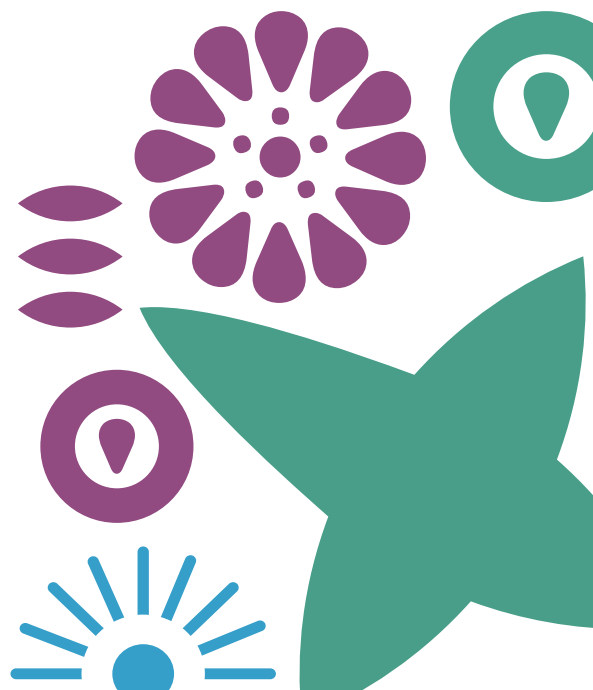
Conçue pour répondre aux besoins spécifiques de la collectivité, ces actions relèvent d'une construction pédagogique sur mesure et implique la rédaction d'un projet et d'un cahier des charges singuliers. Plusieurs communes peuvent s'associer pour mutualiser leurs besoins de formation, réduire les coûts et faciliter l'échange de compétences entre leurs agents.

2- LE TEMPS DE FORMATION, D'INFORMATION OU DE RÉFLEXION

L'action se déroule « sur place », dans les locaux de la collectivité, afin de limiter les contraintes liées aux déplacements et faciliter la présence des stagiaires.

3- UN SUIVI, UN BILAN ET DES COMPLÉMENTS

Une formation peut s'appuyer sur plusieurs modules espacés dans le temps afin de faciliter le réinvestissement par les stagiaires et leur permettre un retour sur leurs pratiques. Une fois l'action terminée, un bilan permet d'évaluer l'impact réel de la formation et l'atteinte des objectifs fixés.



DES TEMPS DE FORMATION, D'INFORMATION OU D'ACCOMPAGNEMENT

La Ligue de l'enseignement propose aux collectivités des temps de formation, d'information ou d'accompagnement qui se déclinent autour de trois axes :

- ORGANISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ;
- SITUER L'ENFANT AU CENTRE DE L'ACTION ;
- PROPOSER DES ACTIVITÉS ET DES PARCOURS ÉDUCATIFS.

Ils sont encadrés par des professionnels de notre fédération départementale ou des acteurs de notre réseau. Ils s'adressent aux élus municipaux, responsables associatifs, responsables administratifs, animateurs, Atsem voire bénévoles ou parents. Néanmoins pour chaque proposition, des publics potentiels sont prioritairement ciblés et apparaissent dans le descriptif. Des outils et des ressources sont présentés et mis à disposition des participants.

Ces temps se présentent sous la forme de modules de 3 heures organisés en fonction des objectifs et des contraintes des collectivités.

ORGANISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Prendre en compte les rythmes de l'enfant

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Concilier la réforme avec les rythmes de l'enfant ;
- Adapter la réforme à son territoire ;
- Visualiser les enjeux.

Contenu : À partir des spécificités du territoire et des différents enjeux liés à l'application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, nous envisagerons différents scénarii dans l'optique d'une éducation globale ambitieuse.

Organiser le Projet éducatif de territoire (PEdT)

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Définir le PEdT et les différentes phases de son élaboration ;
- Revenir sur les enjeux et la participation des différents acteurs ;
- Évaluer le PEdT.

Contenu : En mettant en place des groupes de travail et des instances de réflexion consultatives, nous démontrons l'importance et l'intérêt d'avoir un PEdT rédigé en concertation. Puis nous verrons comment établir des critères d'évaluation afin de mesurer l'impact des différentes actions proposées.

Organiser et entretenir le partenariat

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Identifier les différents acteurs pour générer le partenariat ;
- Développer la notion de communauté éducative ;
- Élaborer et mettre en place des projets communs ;
- Rédiger des conventions de partenariat et/ou une charte d'utilisation des locaux.

Contenu : En mettant l'accent sur la découverte des différents partenaires et de leur fonctionnement, nous verrons pourquoi il est nécessaire de mutualiser les compétences afin d'organiser des projets de qualité.

Utiliser l'offre associative

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux et aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Établir un diagnostic du tissu associatif local ;
- Impliquer les associations dans le PEdT.

Contenu : À partir d'un diagnostic du tissu associatif existant sur un territoire, nous verrons comment organiser des consultations pour envisager leurs implications dans le cadre du PEdT. En valorisant la nécessité d'une complémentarité, nous réfléchissons aux enjeux de l'engagement associatif dans l'organisation du temps de l'enfant.

Mettre en œuvre des projets

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Définir les différents types de projets dans l'animation ;
- Identifier les liens existants entre ces différents projets ;
- Acquérir une méthodologie de projet ;
- Proposer des parcours d'éducation adaptés.

Contenu : Après avoir repéré l'articulation entre les différents projets, nous menons une réflexion sur le sens de l'action. Tout en considérant les besoins de l'enfant, nous travaillons à l'élaboration de projets en lien avec des objectifs pédagogiques.

Faire vivre la laïcité pour mieux vivre ensemble

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Acquérir les fondements théoriques et historiques du principe de laïcité ;
- Respecter la laïcité dans nos pratiques professionnelles ;
- Organiser des ateliers pédagogiques.

Contenu : À partir de l'histoire de la laïcité et des représentations de chacun, nous réfléchissons au principe du « vivre ensemble ». Puis nous verrons pourquoi il est nécessaire de l'appliquer de manière cohérente au sein des différents projets.

S'insérer efficacement dans les temps de l'enfant

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement des Accueils collectifs de mineurs (ACM) ;
- Connaître le fonctionnement des Nouvelles activités périscolaires (NAP) ;
- Identifier les enjeux de la pause méridienne ;
- Organiser et animer l'ensemble de ces temps.

Contenu : En considérant le temps de l'enfant dans sa globalité, nous abordons ce module par la mise en place d'outils et d'échanges de pratiques. Après avoir présenté tous les temps associés à la journée de l'enfant, nous verrons en quoi ces différents temps contribuent à la continuité de ses apprentissages.

Organiser un service et un accueil de qualité

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux et aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Définir les différentes missions et rédiger des profils de poste ;
- Réfléchir aux enjeux de la coordination d'un service ;
- Proposer et élaborer des outils de coordination.

Contenu : En nous appuyant sur des témoignages et des difficultés rencontrées sur le terrain et au sein des équipes, nous élaborons des outils pour une meilleure articulation et une meilleure utilisation des compétences au sein d'un service. Ce module permet de travailler sur la cohésion des équipes pluridisciplinaires, sur la complémentarité, en vue d'optimiser la qualité des services proposés.

Animer et gérer une équipe

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux et aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Analyser le fonctionnement d'un groupe d'adultes pour en comprendre l'articulation ;
- Connaître des techniques de management pour mieux encadrer et accompagner une équipe ;
- Mener des réunions efficaces ;
- Conduire des entretiens individuels (d'embauche, d'évaluation...).

Contenu : À partir de jeux de coopération, nous verrons comment impulser une dynamique d'équipe. Ce module permet de mieux comprendre son équipe tout en favorisant une bonne communication. Des outils pourront être créés et adaptés pour faire face à la réalité des missions de chacun.

Se positionner en tant qu'animateur

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Connaître ses responsabilités, ses droits et ses devoirs ;
- Identifier les différentes manières de travailler avec un public ;
- Faire respecter son autorité ;
- Adapter la sanction.

Contenu : À partir de jeux de rôles, de cas pratiques et d'échanges, nous verrons quelles postures adopter en fonction des publics accueillis et des activités menées. Ceci nous permet de revenir aussi sur la notion de responsabilité, en revisitant les rôles et attitudes de l'animateur. La question de l'autorité et de la sanction prend ici toute une signification, car on peut en tirer les portées pédagogiques et éducatives.

Veiller à la réglementation et l'appliquer dans son fonctionnement

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux et aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectifs :

- Connaître le cadre légal et la réglementation en vigueur ;
- Mettre en place des règles et un cadre de fonctionnement ;
- Élaborer ou partager des outils (chartre de l'intervenant ou de l'utilisation des locaux).

Contenu : Si l'organisation et les rouages d'un service sont importants, c'est surtout parce que celui-ci répond quotidiennement à la mise en place d'un accueil du public qui respecte scrupuleusement le cadre légal et la réglementation en vigueur. Aussi, il convient de réfléchir judicieusement à l'élaboration d'un cadre qui va proposer un service de qualité vis-à-vis du public, tout en veillant à faire respecter les règles qui auront été établies.

Organiser un service de qualité au sein d'un restaurant scolaire

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Savoir travailler en équipe (animateurs, agents de service...);
- Définir le rôle du personnel éducatif pendant le repas ;
- Savoir optimiser le service de restauration ;
- Proposer un temps de repas convivial.

Contenu : À partir du témoignage des différents acteurs, nous verrons comment améliorer le temps de restauration scolaire. En sensibilisant les animateurs et les agents dans leurs missions du quotidien, nous répondrons ensemble aux besoins de l'enfant.

Animer la pause méridienne

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Répondre aux besoins de l'enfant ;
- Proposer des activités adaptées ;
- Gérer une pause méridienne.

Contenu : L'animation de la pause méridienne est de plus en plus structurée et représente aujourd'hui un réel temps éducatif. La mise en place des activités n'est pas toujours simple notamment quand il y a plusieurs services. Comment s'adapter et envisager des projets en considérant les besoins de l'enfant et le contexte ?

SITUER L'ENFANT AU CENTRE DE L'ACTION

Organiser les espaces et les règles

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux élus, aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures d'animation.

Objectif :

- Connaître les responsabilités, les droits et devoirs de chacun ;
- Revenir sur la notion d'espaces partagés et réfléchir à des aménagements possibles ;
- Élaborer des outils (charte de l'intervenant ou de l'utilisation des locaux) ;
- Organiser la gestion du matériel.

Contenu : À partir d'exemples concrets, nous verrons pourquoi il est nécessaire d'organiser une bonne utilisation des espaces et du matériel mis à disposition lorsque l'on souhaite proposer un service de qualité. Des outils seront élaborés pour optimiser cette organisation.

Connaître son public

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Connaître les besoins, les capacités et les caractéristiques des différentes tranches d'âge ;
- Adapter ses activités en fonction du public accueilli.

Contenu : En nous appuyant sur les éléments du développement de l'enfant, nous verrons pourquoi une bonne connaissance des différents publics est essentielle pour mener des projets contribuant à leur épanouissement.

Construire une relation de qualité avec un public

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Instaurer un climat de confiance et de respect mutuel ;
- Poser un cadre et des règles de vie, compris et appliqués par tous ;
- Être disponible, attentif et à l'écoute de tous.

Contenu : À travers ce temps d'échanges, nous souhaitons mettre l'accent sur l'une des principales fonctions de l'animateur : avoir une attitude adaptée pour construire une relation de qualité avec les enfants. En mettant en place des activités et des jeux de confiance, nous verrons combien cette relation est importante et nécessaire pour obtenir l'adhésion du public.

Situer l'enfant dans son environnement

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- Permettre aux enfants d'être acteur au sein de la structure ;
- Aider son public à repérer les acteurs et les espaces : rôles et fonctions de chacun ;
- Concevoir des projets participatifs.

Contenu : En nous appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant, nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des acteurs quant à leur rôle dans l'accompagnement et la construction citoyenne des publics. Nous travaillons à l'élaboration d'outils et à la mise en place d'actions qui permettent de souligner l'intérêt éducatif de l'implication de l'enfant.

Faciliter l'expression de l'enfant

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Libérer la parole et organiser les échanges ;
- Amener l'enfant à exprimer des idées et argumenter ses choix.

Contenu : Nous proposons une méthodologie de concertation pour aboutir à une parole collective. À partir d'exemples, nous abordons une réflexion sur l'intérêt d'impliquer les enfants et de prendre en considération leurs choix, dans l'organisation des activités et le fonctionnement de la structure.

Accueillir les enfants en situation de handicap

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Connaître les différents types de handicap ;
- Construire un projet d'accueil pour les enfants en situation de handicap ;
- Identifier le rôle et le positionnement de l'animateur ;
- Adapter ses animations à tous les publics accueillis.

Contenu : À partir de connaissances théoriques, nous abordons la question du handicap, de son histoire, aux dispositifs qui sont aujourd'hui mis en place. Aux travers de situations pratiques et ludiques, nous cherchons à analyser nos comportements en vue d'adapter nos activités ou de proposer un projet d'accueil individualisé. Enfin, nous détaillons les missions et l'importance du rôle de l'animateur qui sera référent de cet accueil.

Garantir et assurer la sécurité des enfants

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Organiser une activité en toute sécurité ;
- Réagir en cas d'accident ;
- Aborder les points essentiels concernant la santé, l'hygiène et la vie quotidienne des enfants.

Contenu : À travers des échanges, des mises en situation et surtout en revisitant très précisément le cadre réglementaire, nous soulignons l'importance d'une vigilance accrue pour prévenir les risques d'accidents. Nous abordons aussi le positionnement de l'animateur pour garantir la sécurité morale et affective des enfants.

PROPOSER DES ACTIVITÉS ET DES PARCOURS ÉDUCATIFS

Apprendre autrement par le jeu

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Mesurer la place du jeu dans le développement de l'enfant ;
- Utiliser le jeu comme facteur de socialisation ;
- Distinguer les différents types de jeux ;
- Créer un répertoire de jeux, adaptés aux différents publics et situations.

Contenu : À partir de différents supports, nous amenons le groupe à créer, découvrir et organiser tout type de jeu. Nous réfléchissons ensemble à la manière de les adapter au groupe, à la tranche d'âge, à la structure... afin de les intégrer dans un projet global d'animation.

Organiser des animations sportives

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Faire une place à l'animation sportive sur les temps d'activités périscolaires (avec qui, pourquoi et comment) ;
- Vivre des situations de jeux sportifs, jeux d'opposition, jeux d'adresse... ;
- Découvrir de nouvelles activités sportives originales ;
- Prendre en compte les situations de handicap.

Contenu : À partir de pratiques et d'exemples, ce module dégage les principes d'organisation et les intérêts pédagogiques d'une activité sportive dans un PEdT. Il ouvre aussi les réflexions sur l'utilisation des pratiques sportives comme support d'apprentissage à la citoyenneté et à l'éducation à la santé, tout en interpellant les consciences sur la notion de prise en compte des personnes porteuses de handicap.

Mettre les activités physiques et sportives (APS) au service de l'éducation à la citoyenneté

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Découvrir et pratiquer des APS innovantes (tchouk-ball, speedminton, kin-ball, crosse québécoise) ;
- Mettre en place des progressions autour d'une APS ;
- Découvrir les différents rôles sociaux du sport.

Contenu : À partir de la pratique d'APS, ce module dégage une progression d'une ou plusieurs activités physiques et sportives innovantes, dans le cadre d'un PEdT. À travers les APS, il est mis en évidence la contribution des rôles sociaux du sport à l'éducation du citoyen.

Monter un projet de solidarité

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Présenter le principe de coopération internationale ;
- Sensibiliser les enfants à la notion d'entraide ;
- Développer des actions internationales, intergénérationnelles ou en lien avec des événements du territoire (semaine de la solidarité internationale).

Contenu : Dans un premier temps, nous définirons les notions de solidarité, d'entraide et de coopération. À partir d'exemples concrets, nous identifierons la méthodologie adaptée à ce type de projet et mettrons en évidence l'intérêt pédagogique de projets solidaires dans le quotidien des enfants.

Découvrir des activités d'art plastique

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Mettre en place une réelle démarche d'activités ;
- Acquérir de nouvelles compétences techniques ;
- Découvrir et utiliser différents supports.

Contenu : Nous vous proposons de découvrir différents matériaux et techniques pour dynamiser vos projets d'animation. Durant cette formation, la pratique d'activités d'art plastique donne l'occasion aux équipes de se familiariser avec la démarche d'activité et de développer la créativité et l'imaginaire. Elle permet, en outre, de démontrer toute la portée éducative et pédagogique de ces activités.

Animer autour du livre

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Élaborer et proposer des animations autour de la lecture ;
- Mettre en évidence l'intérêt de l'imaginaire dans la construction de l'enfant ;
- Monter un projet à partir d'un livre ;
- Se former aux techniques de « racontage ».

Contenu : Le livre est un excellent support pour acquérir des connaissances, développer l'imaginaire et accéder à une ouverture culturelle. C'est pourquoi nous proposons des mises en pratiques qui permettent aux animateurs de mener divers ateliers auprès des enfants : création de livres animés, adaptation d'un album sous forme de grand jeu, mise en scène d'un album... Autant de projets qui permettent de découvrir le livre et la lecture autrement.

Organiser une manifestation à l'échelle de l'école, du quartier ou de la ville

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Définir la notion de « temps forts » ;
- Construire une méthodologie d'organisation ;
- Insérer son action au sein d'un projet global.

Contenu : À partir d'exemples concrets, nous mettons l'accent sur la nécessité de faire vivre les structures d'animation en les ouvrant sur l'environnement extérieur. Nous identifions les multiples possibilités d'actions pour découvrir l'autre, et amener son public vers des notions de partages et d'échanges (culturels, intra et intergénérationnels, etc.).

Appréhender les nouvelles technologies dans l'animation

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Définir le rôle de l'animateur pour garantir la bonne utilisation de ces nouvelles technologies ;
- Savoir utiliser les médias pour s'informer ;
- Sensibiliser aux dangers du net et aux règles d'utilisation des images ;
- S'approprier des nouveaux outils et proposer des animations innovantes.

Contenu : Dans ce module, nous montrerons comment susciter l'intérêt du public en nous inspirant d'outils et de codes qu'ils utilisent au quotidien. À partir d'exercices et d'exemples concrets, nous soulignerons la nécessité de s'adapter pour proposer des animations de qualité, tout en garantissant la sécurité morale des publics accueillis.

Animer une action de prévention

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Définir la notion de prévention ;
- Prévenir les conduites à risque ;
- Adapter sa méthode d'animation et de prévention en fonction du public ;
- Réfléchir aux enjeux de l'éducation à la santé au sein de l'animation.

Contenu : À partir d'échanges avec les différents acteurs, nous verrons comment chacun se positionne lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions de prévention vis-à-vis d'un public d'enfant ou de jeunes. Des mises en situation permettent d'envisager des projets d'animation qui abordent la prévention à tout âge, avec des supports adaptés et ludiques.

Favoriser une ouverture culturelle

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Mettre en place une réelle démarche d'activité ;
- Sensibiliser aux techniques théâtrales ;
- Découvrir l'environnement culturel.

Contenu : Le fait de pratiquer une activité artistique aide à prendre conscience de difficultés, d'écueils, de clichés parfois qui régissent notre quotidien. Cela oblige à penser cette activité ou toute autre démarche s'en rapprochant, comme un véritable projet d'animation pédagogique. Encadrer la pratique d'une discipline artistique ne doit pas être uniquement dans le but de former des « artistes », mais bien dans le souci de proposer un autre ou un nouvel outil d'émancipation. Pour connaître son environnement culturel, nous vous proposons des clés pour ouvrir les portes des théâtres, médiathèques, conservatoires et autres.

Sensibiliser au développement durable

Module : Un ou plusieurs modules de 3 heures destinés prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux directeurs et coordinateurs des structures ainsi qu'aux équipes d'animation.

Objectifs :

- Interroger et comprendre le concept de développement durable ;
- Échanger et questionner collectivement les représentations que l'on a de notre société ;
- Donner du sens aux changements de comportement grâce à une prise de conscience des enjeux mondiaux et locaux.

Contenu : Tous les jours, de nouvelles pratiques tentent d'être instaurées au travail comme à la maison et il n'est pas simple de changer ses habitudes. Pour que l'acte individuel soit réalisé, il faut que les individus se sentent portés par le collectif ! Par cette formation, nous invitons les participants à revenir sur l'origine du développement durable, à questionner ses enjeux et à le mettre en critique. Retour sur la dynamique internationale qui s'est créée depuis les années 50, analyse d'indicateurs clés tels que l'empreinte écologique et l'IDH, débats, jeux de positionnement... Un programme dynamique.

La Ligue de l'enseignement réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien, au sein d'un mouvement laïque, pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport. Des centaines de bénévoles et de professionnels se mobilisent, partout dans les Yvelines, au sein de près de 450 associations locales ou d'entreprises de l'économie sociale.

La Ligue de l'enseignement forme l'ensemble des acteurs éducatifs (agents des collectivités territoriales, enseignants et éducateurs des établissements scolaires, travailleurs sociaux, acteurs associatifs ou élus). En effet, La formation est un levier majeur pour assurer une réelle qualité des temps éducatifs. Notre projet est ainsi de donner une réalité à la formation tout au long de la vie en favorisant un enrichissement continu de tous les salariés, bénévoles, volontaires..., notamment en décroissant les cultures professionnelles.

ACCUEIL ET ANIMATION PÉRISCOLAIRE, PAUSE MÉRIDIANNE ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Contacts:

Florence Cazaux, responsable du service formations

florence.cazaux@laligue78.org ou 01 30 13 05 90

Isabelle Gahery, responsable du secteur loisirs éducatifs

isabelle.gahery@laligue78.org ou 01 30 13 06 00

Conception: Ligue de l'enseignement

Photos: Benoît Debuissier

www.laligue.org